



Glossaire avril 2012

## Communication

Le terme « communication » désigne tout processus par lequel une information est transmise d'un élément à un autre.

L'étymologie latine du mot renvoie à « cum – avec » et « munis – qui accomplit sa charge, son devoir ».

Deux sens du terme « communication » se sont constitués :

- celui de passage, de transport entre deux points ; on parle alors de voies de communication
- celui de transmission de messages et de leurs significations.

D'un point de vue historique récent, c'est le modèle de Roman JAKOBSON qui s'est imposé dans les années 70. Il s'agit d'une linguistique fonctionnelle qui considère la Communication comme un transfert d'informations entre un destinataire (ou émetteur) et un destinataire au moyen d'un code qui est une langue. Ce transfert est indépendant de la notion de sens et de signification.

Ce concept de Communication va trouver ses limites et va être critiqué par la suite. L'idée de transmission d'un message au moyen d'un code – transmission fondée sur un type d'échanges techniquement prédéfinis, le contenu des messages étant supposé fixe – cette idée nécessitera d'être enrichie et l'attention se porte alors sur les interactions, les transferts de signes dans toute activité vivante et en particulier humaine. Le terme « Communication » en orthophonie nécessite d'être spécifié de façon à différencier les organisations et le fonctionnement du système de communication. On peut noter que la profession d'Orthophoniste est apparue en France à peu près à la même période que la linguistique fonctionnelle.- On peut aussi relever qu'en France, c'est la terminologie « Troubles de la Communication » qui s'est imposée, alors qu'en Angleterre et en Allemagne, ce sont d'autres termes qui sont en usage : disorders en Anglais, Störungen en



Allemand, et ces deux termes, assez voisins sur le plan du sens, renvoient à une autre conception des troubles du langage.

La communication humaine met en jeu des intentions et elle ne peut être réduite à la seule dimension de transmission d'informations.

La pragmatique de la communication met l'accent sur l'acte de parole en tant qu'action effectuée à l'aide du langage et produisant des effets, intentionnels ou non, sur l'interlocuteur.

L'intentionnalité qui sous-tend la communication est à l'origine de l'échange verbal. On parle pour dire quelque chose.

Mais le « vouloir-dire » est une démarche très complexe:

- il faut chercher les mots adéquats,
- trouver une formulation appropriée pour se faire comprendre
- dire avec d'autres termes ce qui semble être resté opaque pour l'interlocuteur
- il faut procéder par des détours métaphoriques et autres figures rhétoriques...

Il est impossible d'établir un critère d'intentionnalité valable et sans équivoque.

A ces considérations, il convient d'ajouter la notion de communication non verbale, de développer ce qui relève de la communication consciente et ce qui a trait à l'inconscient dans les échanges entre humains.

La communication non verbale ne constitue pas à proprement parler une activité dans la mesure où le champ qui lui est propre porte essentiellement sur ce que les énoncés peuvent vouloir dire, du vouloir-dire, de ce qui pousse à dire ou de ce qu'on fait en disant.

Les travaux actuels portant sur l'avènement du langage chez l'enfant prennent en compte les racines corporelles (non verbales) qui précèdent la mise en place de la communication verbale proprement dite, et qui l'accompagnent comme une ombre tout au long de la vie.

La communication non verbale se manifeste en général à l'insu du locuteur et ne constitue pas de ce fait une activité objectivable.

Elle devrait cependant faire partie des contenus de la formation initiale dans le sens d'une sensibilisation à cette dimension de la communication